

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:

57

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE RELEASE: LE 15 JUIN 1978

Nominations de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, a annoncé aujourd'hui la nomination de huit nouveaux membres au Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international.

Parmi les nouveaux gouverneurs, quatre sont citoyens canadiens: M^{me} Liliane Filion-Laporte (Montréal), MM Allan E. Gotlieb (Ottawa), Louis H. Lorrain (Montréal) et John B. Stewart (Antigonish, Nouvelle-Ecosse) et quatre sont des ressortissants étrangers: MM Allison Ayida (Lagos, Nigeria), Ray A. Goldberg (Cambridge, E.-U.), Hadj Mokhtar Louhibi (Alger, Algérie) et Jamil Nishtar (Rawalpindi, Pakistan).

Le ministre a aussi annoncé la reconduction du mandat de cinq gouverneurs, trois Canadiens: MM. Roger A. Blais (Montréal), Norman T. Currie (Toronto) et William C. Winegard (Toronto), et deux étrangers: l'honorable Rex Nettleford (Kingston, Jamafque) et Sir Geoffrey Wilson (Londres, G.-B.)

Le Centre de recherches pour le développement international est une société d'Etat créée par le Parlement canadien en 1970 pour appuyer les recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement. La loi constitutive du CRDI stipule que le gouvernement du Canada en nomme les gouverneurs. Onze des 21 membres du Conseil des gouverneurs, dont le président et le vice-président, doivent être citoyens canadiens. La coutume veut que les dix autres soient des personnalités de l'extérieur (en particulier de pays en développement) qui ont fait leur marque dans le domaine du développement.

C'est M. Maurice F. Strong qui préside le Conseil des gouverneurs tandis que M. Ivan L. Head est le nouveau président du CRDI.

Ci-jointes quelques informations biographiques sur les nouveaux membres et sur les gouverneurs reconduits dans leurs fonctions.